



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Employabilité des seniors

Question écrite n° 13828

Texte de la question

M. Alexandre Vincendet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la difficulté des seniors à retrouver un emploi. La réforme des retraites était nécessaire afin de préserver le système de retraite par répartition et il était convenu que le report de l'âge de la retraite implique de soutenir l'emploi des plus de 55 ans. Cependant, force est de constater qu'il s'agit là d'un sujet difficile, source d'inquiétudes pour les actifs proches de la retraite notamment sur les questions de l'employabilité des plus de 55 ans, la valorisation de l'expérience ou encore la facilitation des reprises d'emploi des seniors. Aussi, il souhaite connaître les ambitions du Gouvernement dans la mise en place d'une politique d'évolution de carrière, qui tienne compte de l'expérience et de l'âge, afin d'assurer l'employabilité des plus de 55 ans.

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Vincendet](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13828

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2023](#), page 11378

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)